

Peut-on accéder à la citoyenneté française en étant d'origine Turque, Monsieur Bret ?

Soumis par Athétürk

31-01-2008

Dernière mise à jour : 01-02-2008

L'article premier de la Constitution Française du 4 octobre 1958 dit: « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. » Nul n'est censé ignorer la loi. Surtout pas un élu du peuple. Pourtant à l'approche des élections municipales, le maire P.S de Villeurbanne, Monsieur Jean-Paul Bret vient d'imposer à une de ses colistières membre des Verts de prendre publiquement position sur le génocide arménien, et de réitérer une nouvelle fois cette position devant des membres de la communauté arménienne.

Les Français d'origine turque seraient-ils les seuls à qui un autre Français d'une autre origine aurait le droit de demander de s'exprimer sur un sujet concernant ses ancêtres ? Ou bien dorénavant à Villeurbanne, chaque membre d'une communauté aura le droit à son procès d'intention et devra-t-il passer devant un tribunal populaire composé des membres de la minorité qui lui est opposée ?

Ainsi afin d'accéder à la citoyenneté, les Français d'origine allemande devront-ils passer devant des français de confession juive pour reconnaître publiquement la shoah ? Les métropolitains devant un juré antillais pour reconnaître ce que les livres d'histoire appellent encore de façon courtoise « le trafic de bois d'ébène » ? Les catholiques devront-ils adjurer l'inquisition devant un parterre d'athée, de juifs et de protestants ? Ainsi sommes-nous présumés coupables de notre Histoire et victimes de nos origines ?

Ou bien comme la shoah a eu sa part de Justes, ne peut-on pas reconnaître que si chaque pays a sa part de page noire dans l'Histoire, il a aussi durant ses heures les plus sombres, eu sa part de Justes ? Comme on oublie aisément que les premiers résistants au nazisme furent des allemands, comme les premiers opposants au communisme de Staline furent les russes eux-mêmes. Comme ce sont par exemple des musulmans comme le journaliste Mohamed Sifaoui ou l'universitaire Abdelwahab Meddeb qui mènent aujourd'hui avec le plus d'entrain dans l'indifférence générale la plus absolue la lutte contre l'intégrisme musulman.

Notre association citoyenne d'amitié franco turque athée et laïque s'inquiète de la normalisation de l'instrumentalisation de la peur et du communautarisme à des fins politiques. Nous vivons dans un monde de suspicion, de préjugés, de jugement au faciès, lié à la religion, à la consonance étrangère de votre patronyme. Où sont passés Monsieur Bret, vos valeurs d'Egalité, de Liberté et de Fraternité, pour lesquels nos parents qu'ils soient Turcs ou Arméniens ont choisi la France lors de leur départ de Turquie ?

Aujourd'hui tout citoyen issu du Moyen Orient ou du Maghreb est compris comme étant musulman, ce qui enlève déjà en soit la liberté de conscience de ces peuples et révèle déjà d'un caractère raciste. Aujourd'hui tout musulman est soupçonné d'être intégriste, ce qui est un délit caractérisé de discrimination par rapport à la religion. En conséquence, peut-être faudra-t-il que tout citoyen de Villeurbanne originaire des pays à majorité musulmane vienne déclarer devant Monsieur le Maire ses positions sur Ben Laden. Peut-être alors, cela aidera-t-il Monsieur le Maire à mieux dormir la nuit les deux oreilles sur l'oreiller de son délire communautaire ? Et peut-être enfin pourra-t-il nous faire un exposé de sa conception de la citoyenneté française ?

Dans l'extrêmement droite ligne des « idées » de Monsieur Bret, en 2007 Nicolas Sarkozy déclarait à une association que « la communauté turque, elle ne s'intègre pas, ils parlent entre eux, ils se marient entre eux, ils vivent entre eux ! ». Quand il est donné l'exemple de Turcs qui s'intègrent et qu' on en vient à leur demander de se prononcer par rapport à leurs origines, on est en droit de poser la question subsidiaire : que faudra-t-il faire pour que les Turcs soient considérés comme des citoyens à part entière ? Faudra-t-ils qu'ils fournissent un arbre généalogique avec tests ADN à l'appui ? Faudra-t-il, Monsieur Bret, que l'on danse ?

Nous tenons à rappeler par ailleurs que la reconnaissance publique du génocide arménien est passible pour tout citoyen turc ou originaire de Turquie de l'article 301 du code pénal Turc pour « insulte à l'identité Turque » et donc d'amende et de prison. Notre association a régulièrement déclaré par l'intermédiaire de ses responsables sa volonté d'abolition de

cet article. Que nombres d'intellectuels de Turquie comme le prix Nobel de littérature Orhan Pamuk se sont retrouvés, pour avoir fait de telles déclarations, non seulement en procès avec l'Etat turc, mais par ailleurs et c'est ce qui nous inquiète le plus, menacé physiquement par l'extrême droite turque. Aussi, en vertu du contexte politique et de ce que cela peut avoir comme répercussions, nous trouvons inadmissible et irresponsable que Monsieur Bret ait imposé de faire une telle déclaration dans le seul profit de grappiller quelques voix et au détriment de la sécurité d'une de ses collaboratrices.

En conséquence de quoi, nous demandons officiellement à Monsieur Bret de se retirer des élections auxquelles il n'est pas digne de participer ou de faire des excuses publiques à la citoyenne Française d'origine turque qu'il a par cet acte discriminatoire poussé par son avidité électorale injustement humilié. Si des excuses publiques ne sont faites lors d'une conférence de presse à laquelle seront conviés non les membres d'une quelconque communauté mais devant notre pays à tous, alors nous demandons au Parti Socialiste de destituer Monsieur Bret du parti auquel il fait honte et dont il trahit les valeurs fondatrices.

Quant aux Verts, nous reste-t-il à savoir dans quelle mesure ils ont soutenu leur colistière? Nous partons d'un principe que lorsque vous partez avec un groupe d'amis en soirée, si l'entrée de la discothèque est interdite à l'un d'entre vous à cause de sa couleur de peau, deux cas de figure s'offre à vous : soit vous faites honneur aux valeurs de la République et personne ne rentre quitte à passer la soirée dehors, soit la personne discriminée reste dehors et alors il ne faudra pas pleurer si elle vous rejette pour se recroqueviller dans un repli identitaire. Nous attendons donc des Verts de nous montrer quelles sortes d'amis sont-ils avec leur colistière ? Ainsi, sachant comment ils considèrent leur colistière, nous considérerons quels égards ils pourront avoir sur leurs élus.

Si aucun de ces partis ne prend de décision, nous attendons toujours des élus de la République d'effectuer les démarches nécessaires afin que soit rétablie la justice. En attendant, notre association Athétürk étant indépendante de tout parti politique, nous resterons très vigilants sur la suite donnée à cette affaire, ainsi que sur le traitement qui sera fait à l'instrumentalisation des tensions communautaires à des fins politiques contre lesquels nous n'auront de cesse de nous opposer avec la plus grande fermeté.

Finissons sur une citation de Léon Gambetta qui résume notre conception de l'accès à la citoyenneté et des responsabilités qui relèvent des représentants de l'Etat français : « Ce qui constitue la vraie démocratie, ce n'est pas de reconnaître des égaux, c'est d'en faire ».

Salutations citoyennes et laïques,

Nobel Günes et Aurélien Roulland, membres fondateurs d'Athétürk

Communiqué de presse de l'association envoyé aux élus de la République.

Ensemble, soutenons l'ex candidate Française d'origine turque aux élections municipales victime de discrimination et de racisme !

Faites entendre votre voix auprès du maire PS et défendez votre conception de la citoyenneté !

Jean-Paul Bret

Maire de Villeurbanne

Mairie de Villeurbanne

Place Lazare Goujon

bp 5051

69601 villeurbanne cedex

mail : communication@mairie-villeurbanne.fr

téléphone : 04 78 03 67 67

« Si la patrie ce n'est pas se délivrer de nos ténèbres pourries alors je suis traître à la patrie ».

Nazim Hikmet, poète turc, Traître à la Patrie, 28 juillet 1962.

Villeurbanne's true rose,

Oyez, oyez ô citoyens,

Oyez mais asseyez vous donc;

Que je vous comte citoyens,

Oyez, oyez ô citoyens,

Ce vieux comte d'un lieu commun !

Une française au drôle de nom,
Oyez, oyez ô citoyens,
Oyez, mais asseyez vous donc!

Mère de famille, citoyens,
Mais oh ! me croierez-vous donc ?
Née de parents anatoliens,
Mère de famille, citoyens,
Payant gabelle pour tous ses biens !
Mais quel fut son seul crime au fond ?
Mère de famille, citoyens,
Mais oh ! me croierez-vous donc ?

Ah ! On ne sait pour quelle raison,
S'en alla-t-elle aux Verts chemins ?
Allant s'inscrire aux élections,
Ah ! On ne sait pour quelle raison,
Animée par tant de passion !
Cette Française ô citoyen
Ah ! On ne sait pour quelle raison,
S'en alla-t-elle aux Verts chemins ?

Voyant la Rose en chemin,
La belle rose qui lui fit Front !
Respirant l'avenir, citoyen,
Voyant la Rose en chemin,
Par erreur lui serra la main...
A Villeurbanne tout près de Lyon,
Elle vit la rose en chemin,
La belle rose qui lui fit Front !

Parcequ'elle portait un drôle de nom,
Un nom qui ne sonnait pas bien !

Ce fut là son seul crime au fond
Parce qu'elle portait un drôle de nom
Pointé du doigt par la nation !
Piquée au coeur et à la main,
Parce qu'elle portait un drôle de nom,
Un nom qui ne sonnait pas bien !

Par devant cent mille arméniens
Elle dût bien se porter caution !
Avoua pour ses concitoyens,
Par devant cent mille arméniens,
Les morts dont elle n'était pour rien !
A cause de son joli prénom
Par devant cent mille arméniens
Elle dût bien se porter caution !

Lui dit-t-elle quoi faire enfin,
Pour avoir droit à son giron ?
Pour devenir ô « Citoyen »,
Lui dit-t-elle quoi faire enfin,
Sa belle Marianne restée au loin ?
Faut-t-il danser et dire pardon,
Lui dit-t-elle quoi faire enfin,
Pour avoir droit à son giron ?

Procès d'intention, citoyen,
Délict de faciès ? Hola non !
Au nom d' la Rose tu penses bien,
Procès d'intention, citoyen,
Qu'à Villeurbannes il n'y aurait point !
Racisme ou discrimination,
Procès d'intention, citoyen ?

Délit de faciès, hola non !

Ton Maire est là tout fanfaron,
Tu peux dormir ô citoyen !
Qui veille baïonnette au canon,
Ton Maire est là tout fanfaron,
Comptes toi parmi les moutons !
Dors donc tranquille sur tes deux poings,
Ton Maire est là tout fanfaron,
Tu peux dormir ô citoyen !

Qui s'en soucie, qui s'en souvient,
De cette belle française au fond ?
Elle t'aimait pourtant citoyen,
Qui s'en soucie, qui s'en souvient,
Celle à qui nul ne tendit la main !
Celle que tu pris pour le démon,
Qui s'en soucie, qu'i s'en souvient,
De cette belle française au fond ?

Quand les loups gris la mangeront,
J'espère qu' ça fera plaisir aux crétiens !
Si elle ne va pas en prison,
Quand les loups gris la mangeront,
En vertue d' l'article trois cent un ;
Pour le bonheur des arméniens,
Quand les loups gris la mangeront,
J'espère qu' ça fera plaisir aux crétiens !

Quant à nos frères arméniens
Ô seront-ils en paix au fond ?
Un mort de plus un mort de moins...
Quant à nos frères arméniens,

Seront-ils heureux enfin ?

Mais j'ai vraiment bien peur que non...

Quant à nos frères arméniens

Ô seront-ils en paix au fond ?

Mais qu'as-tu donc, ô citoyen,

A regarder vers le plafond ?

Tu n'as pas l'air d'aller très bien,

Mais qu'as-tu donc, ô citoyen,

A regarder trembler tes mains ?

La honte perle sur ton front,

Mais qu'as-tu donc ô citoyen,

A regarder vers le plafond ?

Ô toi seul à lever ton poing,

Tout Villeurbanne faisant Front !

Quand dans le matin brun,

Ô toi seul à lever ton poing,

Tu les verras passer soudain ;

C'est contre toi qu'ils feront Front,

Ô toi seul à lever ton poing,

Tout Villeurbanne te faisant Front !

Aurélien Roulland, Hors de Villeurbanne, vendredi 1er février 2008